

AC1 **PÉRIMÈTRE DE PROTECTION
DES MONUMENTS HISTORIQUES**

Pour information, une zone de risque a été dessinée autour des canalisations. Dans cette zone, la consultation des arrêtés de Servitude d'Utilité Publique est nécessaire.

Les canalisations sont reportées de façon schématique sur la base des données transmises par l'état. Leur localisation exacte devra être précisée par un plan de géomètre.

PRINCIPAUX SITES ARCHÉOLOGIQUES RECENSÉS au 12 février 2010
source : DRAC

Le fond de plan est un report du cadastre de la commune.
Il ne peut en conséquence servir de base à des mesures détaillées.



Maison et jardins du Haras

Le Château

A horizontal strip of six black and white photographs. From left to right: 1. A dirt road leading towards a small building. 2. A large, two-story house with a prominent chimney. 3. A dirt road with a wooden fence on the right and trees in the background. 4. A dirt road with a utility pole and wires. 5. A dirt road with a utility pole and wires. 6. A dirt road leading towards a body of water with a small boat in the foreground.

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 21 septembre 2023,

le maire, Patrick THIBOUT

POS élaboration
POS révision
PLU élaboration

Modification simplifiée n°1
Déclaration de projet
Modification simplifiée n°2

- approuvée le 23 novembre 1981
- approuvée le 15 juillet 1991
- approuvée le 23 novembre 2012

28.04/2017
26.09/2018
08.07/2019



agence
schneidder
communication & conseil